

Discours de M. Gerhard Ermischer, Président de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe lors de la 132ème Session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Turin, Italie - le 20 mai 2022

L'Europe d'aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était il y a seulement trois mois. L'agression brutale de la Fédération de Russie contre l'Ukraine a déchiré le voile de l'illusion - l'illusion qu'après la chute du mur de Berlin, l'Europe irait inévitablement vers un âge d'or de prospérité éternelle, que l'histoire suivait son cours naturel vers les droits de l'homme, l'état de droit et une démocratie libérale pour tous. Bien qu'il ait été fondé pour garantir une Europe pacifique et démocratique après les atrocités de la Seconde Guerre mondiale, il a trouvé une nouvelle mission après la chute du rideau de fer. À cette époque, le Conseil de l'Europe était le phare de la démocratie en Europe, lorsqu'un dirigeant soviétique parlait de "notre maison européenne commune" à Strasbourg, et lorsqu'un État européen après l'autre rejoignait le Conseil de l'Europe avec l'ambition d'améliorer les structures démocratiques, de défendre les droits de l'homme et de mettre en œuvre l'État de droit.

Le choc de cette guerre nous oblige à regarder de très près ce qui s'est passé au cours de la dernière génération. Dans de trop nombreux cas, les principes de cette Organisation ont été ignorés, trop de jugements de la Cour européenne des droits de l'homme sont restés inexécutés. Les engagements que des Etats souverains ont librement pris envers cette Organisation, et les uns envers les autres, sont érodés et sapés au vu et au su des autres Etats membres et des citoyens. Il en résulte une tendance continue et frustrante, soulignée à plusieurs reprises par la Secrétaire générale dans ses rapports annuels, de déclin démocratique et de perte de confiance dans nos institutions nationales et dans notre architecture européenne. Les institutions et les valeurs mêmes qui nous ont apporté la période de paix et de prospérité sans précédent de l'après-guerre sont en détresse !

Nous devons en tirer les leçons. Et nous devons agir. Un projet démocratique renouvelé pour l'Europe et un Conseil de l'Europe revigoré sont nécessaires pour soutenir les ambitions de nos peuples et de notre continent dans ce nouveau siècle. Le Conseil de l'Europe pourrait à nouveau jouer un rôle de premier plan. Il a agi de manière décisive et avec dignité selon ses propres règles et statuts après le 24 février 2022. Il doit maintenir cet élan. La société civile en Europe attend de cette Organisation qu'elle soit à la hauteur de sa réputation de conscience de l'Europe et qu'elle place la sécurité démocratique en tête de son agenda.

Au nom de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe et de la société civile en Europe, nous demandons maintenant quatre choses au Comité des Ministres. Premièrement, d'organiser un 4ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe afin de renforcer le Conseil de l'Europe pour faire face aux défis d'aujourd'hui et aux opportunités de demain. Il est tout à fait apte à le faire, mais pour protéger efficacement les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, il doit faire preuve de suffisamment de volonté, de courage et de ressources, avec une structure organisationnelle plus transparente, moins hiérarchisée, plus moderne et plus ouverte.

Deuxièmement, que le chemin vers ce sommet passe par un dialogue ouvert avec la société civile, une participation réellement significative tout au long du processus. La Conférence des OING a fait l'objet de réformes et de renouvellements fondamentaux, même pendant la crise de la pandémie, et plus récemment, la campagne CURE a été fondée en tant qu'initiative de la société civile pour exiger un Conseil de l'Europe plus réactif. Osons plus de démocratie au sein du Conseil de l'Europe.

Troisièmement, le Conseil de l'Europe a fourni des instruments pour relever les défis auxquels sont confrontées nos sociétés de plus en plus divisées, voire polarisées, y compris, mais sans s'y limiter, la Convention européenne des droits de l'homme et la Cour, la Charte sociale européenne et de nombreux autres traités, organes de suivi, recommandations ou lignes directrices conçus pour renforcer la démocratie, la société civile et une société libre et libérale fondée sur la justice sociale. Nous devons renforcer ces instruments, et non céder aux demandes visant à les édulcorer. Nous prenons au sérieux les engagements liés à l'adhésion au Conseil de l'Europe et attendons des États membres et de l'Organisation qu'ils assurent un suivi vigoureux et déterminé de la mise en œuvre de ces engagements. Nous devons défendre nos valeurs.

Quatrièmement, et enfin, je vous demande à tous de vous rappeler que, même si le Conseil de l'Europe est une Organisation internationale intergouvernementale, fondée et gouvernée par des États, sa mission essentielle n'est pas de servir des États ou des gouvernements, mais de servir les peuples d'Europe.